

**Nouvelle**

**L'Assemblée des Peuples Guaraní**

L'Assemblée des Peuples Guaraní APG-CIDOB, qui comprend 24 états-majors de trois départements de la Bolivie, a tenu une assemblée dans la ville de Camiri, les 21 et 22 septembre 2004. On a analysé la proposition signée par le Vice-ministre et le représentant Présidentiel concernant la révision de la Capitalisation, un document signée le 7 mai 2004. Dans ce document on a affirmé l'incorporation des droits des peuples autochtones dans la nouvelle loi sur les Hydrocarbures. L'Assemblée du Peuple Guaraní exprime sa préoccupation concernant le fait que ses demandes ne soient pas prises en compte ; des demandes telles que :

- a. Que 50% des bénéfices réalisés sur les hydrocarbures reviennent à l'état bolivien .
- b. Que les ressources liées aux hydrocarbures soient la propriété totale de l'état.
- c. L'industrialisation du gaz et son usage par les boliviens.
- d. La refondation de YPFB pour le développement des industries d'hydrocarbures.
- e. Le droit à la connaissance et à la consultation de la part des communautés.
- f. 5% des bénéfices liées aux hydrocarbures servant à la création d'un Fonds de Développement Autochtone, avec la participation directe des peuples autochtones affectés.
- g. 10% de concessions au bénéfice du peuple Guaraní.
- h. Le paiement du droit à la servitude et la compensation des impacts causés par la construction des pipelines, de la station de pompage et des autres installations présentes dans les communautés.
- i. La création et la participation dans la gestion environnementale.

Cet énoncé n'a pas été pris en compte durant tout le processus de révision de la nouvelle loi sur les hydrocarbures, et c'est pourquoi le Peuple Guaraní reste sur le pied de guerre et tient le gouvernement central pour responsable des faits à venir.